

Colonel J.-F. MASSIE
14 Boulevard des Pyrénées
PAU 64

13 février 1971

Monsieur l'Abbé,

Je suis heureux de recevoir votre lettre qui me montre l'intérêt que vous portez à la publication que je viens de donner à l'ECLAIR de trois cartes des tumulus de la région du Béarn.

La deuxième carte paraît aujourd'hui.

La troisième carte paraîtra le 23 février.

Tous les tumulus que j'ai pointés sur ces trois cartes ont été contrôlés par moi-même, avec des collègues.

Le but de cette publication de cartes dans l'ECLAIR est d'éveiller nos contemporains à ce problème des tumulus, ainsi que je l'ai écrit dans l'ECLAIR. Et les inciter à me faire connaître les tumulus, dolmens, menhirs et cromlechs qu'ils connaissent.

Mon intention est de parvenir à la publication d'un répertoire au catalogue des tumulus et mégalithes du département. J'y suis encouragé par la direction de l'archéologie au Ministère de l'Education Nationale.

L'inventaire pour le Béarn est terminé, mais pour l'Ouest

du département, je n'ai que le concours de l'abbé de Barandiaran qui a mis ses fiches à ma disposition, et dans le catalogue que je souhaite publier, il sera précisé pour chaque monument quelle est la source. Ainsi je mettrai : Renseignements et fiches Barandiaran, après l'énoncé du monument. Je me fierai entièrement au renseignement fourni, et je n'aurai pas la possibilité d'aller contrôler sur place, car le département est trop grand pour moi seul.

Comme je sais que vous vous intéressez à tout ce qui touche l'histoire sous toutes ses formes dans notre département, et plus particulièrement à la toponymie, qui hélas est en panne, je vous serai reconnaissant de me faire savoir si vous voulez bien participer à cet inventaire dans les conditions que je vous ai précisées ci-dessus : l'auteur du renseignement sera indiqué. Veuillez avoir l'obligeance de me répondre à ce sujet.

Pour répondre à votre lettre, les trois cartes n'ont pas paru ailleurs que dans l'ECLAIR, mais je compte les faire paraître dans l'inventaire, et leur présentation sera meilleure que sur le papier du journal. Je m'efforcerai d'établir autant de cartes qu'il sera nécessaire.

Dans l'état actuel, le Béarn est terminé, et si je n'obtiens pas d'autres concours, au lieu de publier l'inventaire du département, je publierai uniquement l'inventaire du Béarn.

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes meilleurs sentiments
Marie